



LOGEMENT

## **UNE PREMIÈRE ÉTAPE DANS LA TRANSFORMATION DU FOYER DE PLAISIR**

**Les 67 premiers logements de la nouvelle résidence sociale de Plaisir (78) ont été livrés le 15 mars 2019 à 3F Résidences, propriétaire de l'établissement et maître d'ouvrage.**

*Publié le 1 avril 2019*

La restructuration lourde des bâtiments du foyer mis en service en 1969 va permettre de proposer aux résidents des logements individualisés au lieu des anciens appartements partagés.

Après cette première étape et l'emménagement des résidents dans les nouveaux logements, la transformation du foyer va se poursuivre avec la restructuration du second bâtiment. A terme, ce sont 174 logements individualisés qui seront proposés aux résidents de Plaisir.

L'opération avait démarré par une importante opération de relogement des résidents, pilotée par l'ADEF avec l'appui du cabinet Hoogers. Au cas par cas en fonction des situations et avec la mobilisation des partenaires, notamment de l'Etat, de la Ville de Plaisir et de 3F, des relogements soit provisoires soit définitifs ont pu être mis en œuvre pour permettre la première tranche de travaux.



19/21 RUE BAUDIN  
94207 - IVRY-SUR-SEINE CEDEX